

Rapport de consultation

Projet de complexe multisport Saint-Bruno-de-Montarville

Présenté à :

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

19 juillet 2018

Table des matières

Table des matières	1
Faits saillants	2
Première partie – Déroulement de la consultation	3
Mise en contexte.....	4
Démarche de consultation.....	4
Méthodologie	7
Deuxième partie – Résultats de la consultation	8
1. Besoins en sports et loisirs	9
2. Localisation	16
3. Recommandations et défis identifiés.....	19
4. Commentaires sur le processus de consultation.....	21
Annexe 1 – Stratégie de communication.....	22
Annexe 2 – Résultats du questionnaire.....	23
Annexe 3 – Liste des organismes invités au café-organismes.....	31

Faits saillants

Les citoyens et organismes de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ont été invités à faire valoir leurs besoins, leurs attentes, leurs préoccupations et leurs recommandations afin d'améliorer les infrastructures et les services municipaux en matière de sports et de loisirs. Plus précisément, la démarche de consultation visait à mieux connaître l'opinion des Montarvilloises et des Montarvillois sur la construction d'un complexe multisport dans le parc Rabastalière, comme prévu au Plan d'urbanisme.

Quelques grands points de convergence ressortent de cette consultation, notamment :

- Une forte majorité des répondants au questionnaire est favorable à la construction d'un nouveau complexe multisport. Environ 7 répondants sur 10 au questionnaire souhaitent la construction d'un nouveau complexe multisport. La majorité des répondants (54 %) y est « très » favorable.
- La majorité des répondants à la question concernant la construction d'un complexe multisport dans le parc Rabastalière y est favorable, à 61 %.
- Parmi les infrastructures souhaitées, la construction d'une piscine est le besoin le plus régulièrement mentionné tant par les répondants au sondage que par les participants aux séances de consultation.
- Une forte majorité des participants s'est exprimée en faveur d'une offre de loisirs qui corresponde à tous les âges, à tous les niveaux de pratique, à toutes les capacités physiques, et que sur les mêmes plages horaires puissent être proposées des activités pour chaque membre de la famille.
- La séance de consultation auprès des organismes a fait ressortir le besoin de disposer de locaux et d'équipements adaptables à différentes activités.
- Où que soit situé le futur complexe, il ressort que celui-ci devra être facilement accessible en transports actifs (stationnements à vélo et pistes cyclables) et en automobile (espaces de stationnement en quantité suffisante).

Le questionnaire en ligne et les séances de consultation ont également révélé qu'une majorité de participants est en faveur avec la localisation proposée au parc Rabastalière, car elle permettrait de disposer d'un complexe facilement accessible à pied et en vélo et qu'elle participerait à revitaliser et animer le centre-ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Les participants s'étant montrés défavorables au projet invoquent quant à eux la relocalisation du terrain de baseball, et la disparition d'un espace vert contribuant à la vie sportive et communautaire. D'autres localisations pour le complexe multisport ont été proposées.

Les séances de consultations ont suscité la participation d'une centaine de personnes et le questionnaire a été complété par 627 répondants. De cette participation ont émergé des besoins spécifiques, des préoccupations quant à l'élaboration du projet et des recommandations, dont ce rapport recense les plus notables, les plus récurrentes ou les plus représentatives de l'ensemble des opinions exprimées.

Première partie – Déroulement de la consultation

Mise en contexte

Au printemps 2018, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a décidé de mener une consultation publique sur le projet de complexe multisport dans le parc Rabastalière, projet prévu au plan d'urbanisme adopté en 2018. La consultation visait à mieux comprendre les attentes et les préoccupations de la communauté en matière de sports et de loisirs.

Les objectifs de la démarche de consultation ont été de :

1. recenser et comprendre les besoins des organismes et de la population afin de;
 - a. compléter et améliorer l'offre municipale en sports et loisirs;
 - b. concevoir un complexe sportif qui réponde au mieux à leurs besoins;
2. connaître leurs souhaits et leurs préoccupations quant au projet envisagé de complexe sportif au parc Rabastalière.

L'équipe de projet

Pour la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville :

- Danielle Botella Ing., directrice du génie et Chef du projet
- Nancy Bolduc, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- Suzanne Le Blanc, directrice des communications
- Roger Robitaille, directeur général par intérim

Pour l'Institut du Nouveau Monde :

- Clément Le Quintrec, chargé de projet
- Caroline Chaumont, conseillère stratégique
- Stéphane Dubé, Adm.A., directeur, services administratifs, *civic tech* et projets spéciaux

Démarche de consultation

La démarche de consultation publique a fait l'objet de deux activités de consultation publique durant le mois de mai 2018 : les séances de consultation (café-organismes et café-citoyens) et l'enquête d'opinion (appelé aussi « questionnaire » dans le présent rapport).

Séances de consultation : déroulement

Les deux séances de consultation ont suivi un déroulement similaire. La première partie des séances a débuté par un mot d'ouverture ainsi qu'une présentation par M. Denis Laplante, urbaniste et directeur à la Direction de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, du contexte de planification et du choix de localisation du futur complexe. Une présentation du projet de complexe multisport au parc Rabastalière par M. Martin Guevremont, conseiller municipal responsable du dossier sports et loisirs, a suivi. Cette phase de présentation a duré une vingtaine de minutes. S'en est suivie une période de questions de clarification et de compréhension, durant lesquelles les participants pouvaient intervenir.

Les participants, répartis en plusieurs sous-groupes afin de favoriser la discussion et le partage de perspectives, a ensuite débuté le travail de réflexion sur les questions qui leur étaient soumises (détaillées ci-dessous). Tout au long des activités de discussion, chaque groupe a été invité à désigner une personne responsable de consigner sur un canevas collectif les propositions et recommandations faisant consensus au sein de la table. Ces propositions ont ensuite fait l'objet d'échanges et de discussions et elles ont été discutées en assemblée plénière.

En parallèle, tous les participants disposaient d'un canevas individuel afin de noter les idées et les recommandations qui n'auraient pas été retenues par le reste du groupe ou qu'ils souhaitaient élaborer davantage.

Première séance de consultation : Café-organismes

Dans le cadre du café-organismes, les questions soumises à la réflexion étaient les suivantes :

- Quels sont vos besoins actuels et projetés en matière d'installations et d'équipements?
- Excluant les installations sportives, y a-t-il des types d'aménagement ou des services qui faciliteraient la tenue de vos activités en matière d'aménagement, de stationnement, d'espaces communs, de restauration, d'accueil des spectateurs?
- Quels sont les exemples d'installations ou d'équipements qui devraient inspirer la planification du complexe multisport?
- Pour quelles raisons ces infrastructures sont-elles exemplaires?

Deuxième séance de consultation : Café-citoyens

Dans le cadre du café-citoyens, les questions soumises à la réflexion étaient les suivantes :

- Quelle est l'activité de sport ou de loisir que vous ne pouvez pas faire à Saint-Bruno et que vous aimeriez pratiquer ici? (question « brise-glace » d'introduction à l'assemblée plénière)
- Quand vous choisissez un lieu où faire du sport, qu'est-ce qui motive vos choix?
- Quels sports et activités devraient selon vous être priorisés dans un complexe sportif à Saint-Bruno-de-Montarville?
- Quand vous pensez à un complexe sportif dans le parc Rabastalière, quels sont les plus grands défis selon vous dans la planification de ce projet?
- Quelles sont les pistes de solution pour répondre à ces défis?

Enquête d'opinion

Le questionnaire en ligne était ouvert à tous via le site internet de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et une version imprimée disponible à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

627 questionnaires ont été remplis. Parmi les répondants, notons que :

- 36 % des répondants ont entre 35 et 44 ans, un groupe d'âge qui représente 12 % de la population totale de Saint-Bruno-de-Montarville en 2016. 9 % des répondants ont 65 ans ou plus, un groupe d'âge qui représente 21 % de la population en 2016 (Recensement 2016, Statistique Canada);
- 55 % des répondants fréquentent des infrastructures sportives ailleurs qu'à Saint-Bruno-de-Montarville, les villes les plus souvent mentionnées étant Varennes (42 mentions), Sainte-Julie (37 mentions), Boucherville (32 mentions), Longueuil (20 mentions);
- 44 % des répondants fréquentent plusieurs fois par semaine les installations sportives de Saint-Bruno-de-Montarville, alors que 12 % n'en fréquentent jamais;
- 44 % des répondants sont membres d'un ou de plusieurs organismes sportifs;
- 47 % des répondants fréquentent des installations sportives ou de loisirs à Saint-Bruno « *Plusieurs fois par semaine* ».

La question 10 a été modifiée suite à la mise en ligne du questionnaire afin de préciser la question quant au nouveau complexe sportif, car plusieurs personnes dans les réponses au questionnaire et sur la page Facebook de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ont exprimé une confusion face à la question : « *Quelle est votre opinion sur la construction d'un complexe multisport?* » :

- La question a été modifiée le 14 mai dans le formulaire du questionnaire web en français et précisée (la

portion en gras a été rajoutée) : « *Quelle est votre opinion sur la construction d'un complexe multisport dans le parc Rabastalière?* »

- Les résultats des réponses à cette question ont été traités distinctement des réponses à la question « *Quelle est votre opinion sur la construction d'un complexe sportif?* ». Cette modification à la question a été annoncée sur les réseaux sociaux.

Une section *commentaire* a également été ajoutée à la demande de la Ville. Les 221 commentaires ont été analysés afin de caractériser au mieux les différentes opinions exprimées.

Le questionnaire était ouvert à la population de Saint-Bruno-de-Montarville et n'a pas fait l'objet d'un échantillonnage probabiliste. La participation était volontaire. Les résultats ne sont représentatifs que des répondants, et ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population.

L'ensemble des résultats au questionnaire en ligne est présenté en annexe.

Bilan de la participation

Aucune liste de présence n'a été établie sur place lors des deux séances de consultation, il s'agit donc d'une approximation (la liste des organismes invités au café-organisme peut être consultée à l'annexe 3). Il est également possible que certains participants aient participé aux deux séances de consultation et également répondu au questionnaire.

Activités de consultation	Date	Public ciblé	Contributions
Café-organismes	9 mai 2018, de 19 h à 21 h	Organismes de sports et loisirs (voir annexe : Liste des 24 organismes invités)	Environ 40 participants
Café-citoyens	10 mai 2018, de 19 h à 21 h	Citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville	Environ 60 participants
Enquête d'opinion	Du 12 au 31 mai 2018	Citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville	627 répondants (dont 611 en ligne en français, 2 en ligne en anglais, 14 en version papier en français)
TOTAL			Environ 727

Note : une liste des moyens de communication mis en place par la Ville pour promouvoir la démarche de consultation est présentée à l'annexe « stratégie de communication ».

Méthodologie

Pour rédiger ce rapport, l'INM a procédé à l'analyse des résultats de l'enquête d'opinion, à la lecture de l'ensemble des commentaires provenant des questions ouvertes ainsi que des constats et propositions récoltés lors du café-organisme et du café-citoyens. Toutes les données, brutes et analysées, ont été remises à la Ville, notamment les données spécifiques aux besoins pour chaque activité sportive précisée par les représentants des organismes.

Les données ont été analysées avec nuance, comme pistes de réflexion dans une perspective d'aide à la prise de décision.

Le rapport s'articule autour de quatre grandes orientations qui se sont dégagées des propos des participants à la consultation :

- Besoins en sports et loisirs
- Localisation
- Recommandations et défis
- Commentaires sur le processus

Enfin, le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des répondants à l'enquête d'opinion et des participants aux groupes de discussion s'appuyaient sur des données scientifiques indépendantes, ni d'en faire une évaluation factuelle. De même, il n'appartenait pas à l'INM de porter un jugement sur la pertinence des commentaires faits par les répondants et les participants, mais d'en faire la synthèse tout en faisant ressortir les tendances et les convergences. L'utilisation du terme « répondant » réfère aux personnes qui ont complété le questionnaire, alors que le terme « participant » vise celles qui ont participé aux groupes de discussion. Seuls les questionnaires complétés entièrement ont été considérés dans l'analyse des résultats.

Dans le présent rapport, le masculin est employé à titre épïcène.

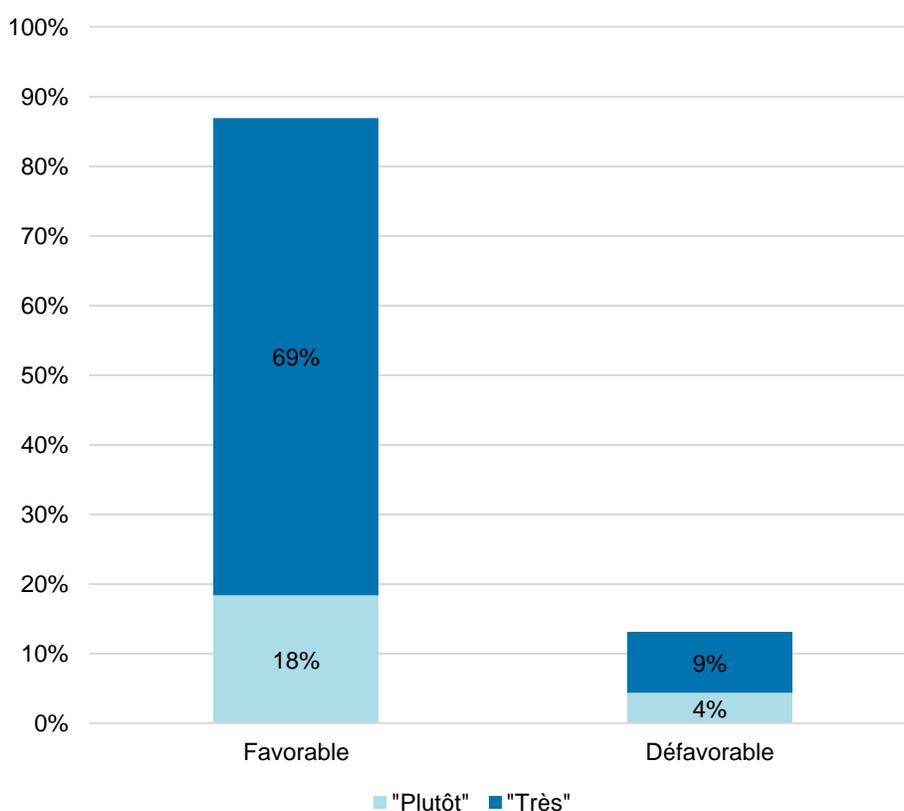
Deuxième partie – Résultats de la consultation

1. Besoins en sports et loisirs

Une forte majorité de répondants et de participants se sont prononcés en faveur de la construction d'un nouveau complexe sportif. De nombreux commentaires au questionnaire saluaient la construction d'un complexe multisport, et certains en soulignaient l'urgence.

87 % des 319 répondants à la question « Quelle est votre opinion sur la construction d'un complexe multisport? » sont favorables à la construction d'un complexe multisport, dont 69 % sont « très favorables ».

Figure 1 : Appui à un complexe multisport sans égard à la localisation (n=319)



Parmi les répondants membres d'un organisme sportif, 93 % sont favorables à un projet de complexe sportif (sur un total de 135 répondants). Parmi ceux qui ne sont pas membres d'un organisme sportif, 84 % sont favorable (sur un total de 176 répondants).

Le besoin en infrastructure s'exprime également par le fait que les motifs d'opposition : « *L'offre est suffisante* » et « *Je n'utilise pas ce type d'infrastructures* » sont peu mentionnés.

Motifs d'opposition au projet, sans égard à la localisation

Les deux motifs d'opposition les plus fréquemment cités par les répondants opposés au projet sans égard à sa localisation sont la « *Nécessité de relocaliser le terrain actuel de balle molle du Parc Rabastalière* » (26 mentions) puis le « *Coût du projet* » (22 mentions). Au total, le coût du projet comme motif d'opposition à un complexe sportif (qu'il soit prévu ou non dans le parc Rabastalière) a été mentionné par 85 personnes dans le questionnaire en ligne.

Demande en installations sportives durant la journée et la semaine

Les résultats du questionnaire confirment que la demande en sports et loisirs est forte et relativement bien répartie par périodes de temps tant au niveau de la journée que de la semaine. Également, il est notable que 12% des répondants à l'enquête d'opinion ne fréquentent « *Jamais* » des installations sportives sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville.

Figure 2 : À quel moment de la journée aimeriez-vous avoir accès à ces installations sportives (à Saint-Bruno-de-Montarville ou ailleurs) (n : 660)?

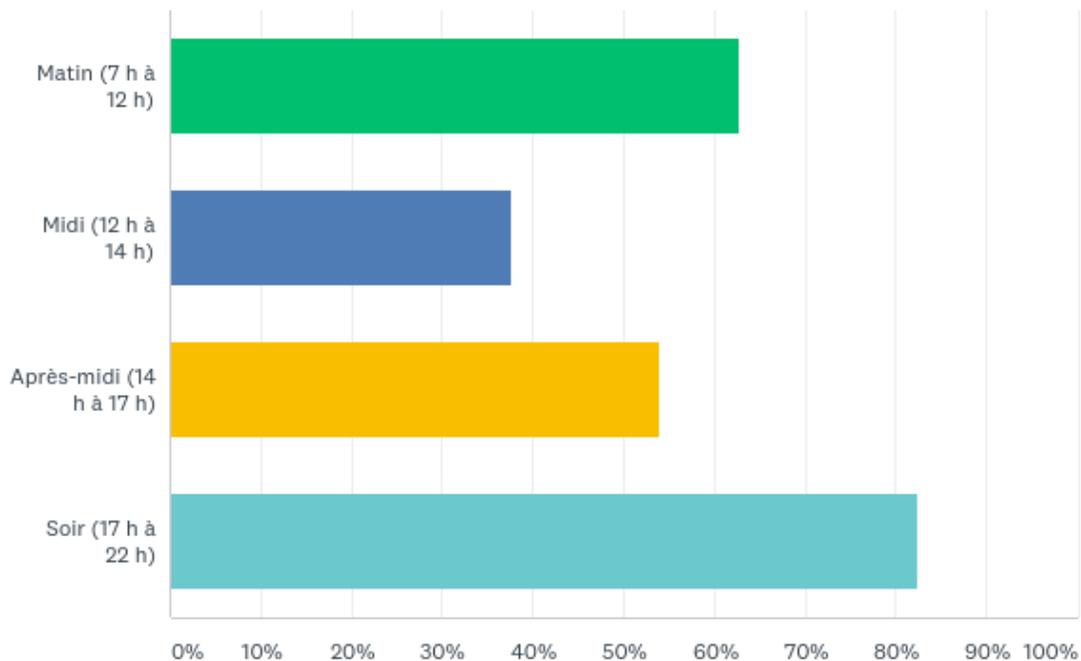
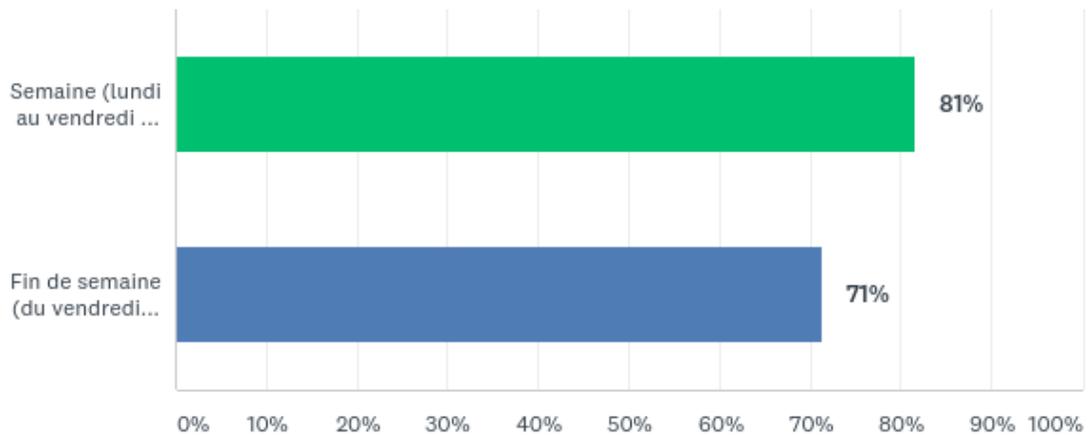


Figure 3 : À quel(s) moment(s) de la semaine aimeriez-vous avoir accès à ces installations sportives (à Saint-Bruno-de-Montarville ou ailleurs) (n : 659)?



Activités à prioriser : natation et activités aquatiques

Le souhait d'une nouvelle piscine a été exprimé de façon très récurrente autant lors du café-citoyens que du café-organismes, ainsi que dans les commentaires au questionnaire (40 mentions). La majorité des participants au café-citoyens l'ont mentionné tant à l'écrit qu'à l'oral. Parmi les infrastructures fréquentées par les répondants en dehors de Saint-Bruno-de-Montarville, les installations aquatiques de type piscine sont mentionnées plus de 120 fois.

Les 483 répondants en faveur du projet (avec ou sans égard à sa localisation) étaient également invités à préciser les activités qu'ils voudraient y voir proposées.

Parmi les 465 répondants au questionnaire en ligne, 77 % prioriseraient la natation comme activité à pratiquer au sein d'un nouveau complexe, suivi du conditionnement physique à 67 % et du yoga à 52 %. D'autre part, parmi les répondants s'exprimant en opposition au projet (sans égard à sa localisation).

Les choix d'activités à prioriser sont listés ci-dessous en ordre décroissant de récurrence.

Tableau 1 : Quels sports ou activités voudriez-vous pouvoir pratiquer au sein du complexe? (n : 483)

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Natation	75,78%	366
Conditionnement physique	65,84%	318
Yoga	50,93%	246
Badminton	44,31%	214
Soccer	38,30%	185
Tennis	34,78%	168
Pilates	31,88%	154
Danse	30,85%	149
Volleyball	26,09%	126
Hockey intérieur	23,60%	114
Autre (veuillez préciser)	23,40%	113
Basketball	18,63%	90
Karaté	17,81%	86
Tai-Chi	15,11%	73
Golf	12,01%	58
Baseball	10,77%	52
Judo	9,94%	48
Escrime	6,00%	29
Football	5,18%	25
Handball	3,52%	17
Pickleball	2,69%	13
Nombre total de participants : 483		

Parmi les activités que souhaiteraient pratiquer les répondants dans un nouveau complexe sportif, la natation est l'activité qui a été la plus mentionnée avec 76 % des répondants, proportion à laquelle s'ajoutent les mentions d'autres activités aquatiques dans la section « autres », comme l'aquaforme, le waterpolo, le plongeon.

Parmi les réponses « autres », les activités suivantes ont été mentionnées deux fois et plus :

- Piste de course intérieure (15 mentions)
- Escalade (11 mentions)
- Gymnastique (7 mentions)
- Squash (6 mentions)
- Spinning (5 mentions)
- Ultimate frisbee, aquaforme, curling, waterpolo, zumba, trampoline (3 mentions)
- Nage synchronisée, crossfit, gong, polo, stretching, pickle ball (2 mentions)

Parmi les caractéristiques souhaitées pour de nouvelles installations aquatiques, mentionnons par ordre décroissant de récurrence les éléments suivants : bassin principal de 25 à 50 mètres comprenant un minimum de 8 couloirs, jeux d'eau pour enfant, bassin chauffé pour enfant moins profond, largeur de 8 à 10 couloirs, profondeur 12 pieds, haut-parleurs aquatiques, fenêtres avec vue dans le bassin, blocs de départ amovibles, chronomètre, équipement électronique pour les compétitions.

Parmi les activités que les participants au café-citoyens souhaiteraient pratiquer et ne peuvent pratiquer à Saint-Bruno-de-Montarville, les résultats suivants ont été obtenus : soccer intérieur (3 mentions); tir à l'arc, local de danse, tennis intérieur (2 mentions); pickelball, bowling, piscine extérieure, natation, nage synchronisée, Sport de raquette intérieur, couture, squash, racquetball, canicross (1 mention).

Les principaux critères de choix d'une installation sportive

Parmi les cinq questions posées lors du café-citoyens, la première était de nommer les principaux critères qui motivent le choix d'un lieu où faire du sport. En parenthèse figure le nombre de mentions dans les napperons collectifs et individuels.

Les principaux critères motivant le choix d'une localisation sportive sont :

- La proximité/emplacement (13 mentions)
- Le prix/gratuité (12 mentions)
- La propreté (10 mentions)
- La présence suffisante de stationnements (10 mentions)
- Des plages horaires diversifiées et nombreuses (9 mentions)
- Qualité des vestiaires (5 mentions)
- Qualité du personnel d'accueil et d'encadrement (4 mentions)
- Autres mentions : luminosité/éclairage (4), accessibilité/stationnement vélo (3), diversité de l'offre (3), qualité des services, facilité d'inscription (1), climatisation (1), accessibilité universelle (1), accessible en transport collectif (1), WiFi (1)

Les infrastructures exemplaires

Afin de nourrir la conception de bons exemples d'infrastructures de sports et de loisir, la séance de consultation auprès des organismes avait pour objectif de cibler les meilleurs exemples d'installations sportives et de loisirs. Les nombreux représentants d'organismes présents disposent d'une expertise et ont fréquenté de nombreuses installations.

Voici ci-dessous les exemples qui ont le plus régulièrement été mentionnés, en ordre décroissant de récurrence, accompagnés des motifs qui justifiaient ces choix entre parenthèses :

Complexe Claude-Robillard à Montréal (espace, salle de spécialités, salle de combat, salle de musculation, locaux pour physio/massothérapie, aire commune, piste de course intérieure avec surface de qualité en caoutchouc)

Centre multifonctionnel Francine-Gadbois à Boucherville (regroupe de nombreuses activités sportives, de loisirs et communautaires, multifonctionnel, salles avec gradins et audiovisuel installé en permanence, salle munie de table-pupitre, « Centre le plus complet sur la rive sud »)

Aqua Complexe de Drummondville (complet, construction récente, confort des spectateurs)

Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier à Boucherville (programmation pour différents groupes d'âge)

Piscine de Mont-Tremblant (confortable pour les spectateurs, grand espace, possibilité d'accueillir plusieurs groupes, vitrée avec belle vue extérieure)

Autres : Piscine de Chambly (qualité des vestiaires), Piscine de Mont-Saint-Hilaire (piscine adaptée avec une descente à l'eau), Centre aquatique Desjardins à Saint-Hyacinthe (vestiaires de grande taille, pataugeoire, salle), Canada Games Center à Halifax, Centre Pierre-Charbonneau à Montréal, Centre multisports Vaudreuil-Dorion, Maison de la famille de la Vallée du Richelieu à Belœil, Centre multifonctionnel de Saint-Lambert, Centre sportif de Greenwood en Nouvelle-Écosse, Complexes sportifs de Terrebonne, Centre multiculturel de Belœil, Centre aquatique de Pointe-Claire (lumineux), Centre sportif de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Exemples d'infrastructures spécifiques à certaines activités :

Scoutisme : Saint-Basile-le-Grand, Déziel à Lévis, Saint-Hubert, Saint-Amable (combine le social, le communautaire et le sportif)

Soccer : Complexe Chauveau à Québec (conception d'avant-garde, architecture durable et verte)

Basketball : Terrains des établissements scolaires et universitaires suivants : Collège Jean-de-Brébeuf, Durocher, Dawson et Université Laval (luminosité, présence abondante de stationnement, espaces autour des terrains)

Football : Stade Alphonse-Desjardins à Saint-Jean-sur-Richelieu (billetterie, cantine, chambres sous les estrades)

Marche et course : Sentier urbain de Belœil (qualité de la signalisation)

Arts martiaux : Dojo à Saint-Jean-sur-Richelieu (deux surfaces standards de combat, vestibule pour laisser les souliers, plafond très haut qui diminue la chaleur)

Baseball : Stade Canac de balle molle à Québec (dôme saisonnier), terrains du parc du Pré-Vert à Varennes (terrain synthétique), Terrains à Blainville (terrain synthétique)

Tennis : Sari sport à Boucherville (toutes saisons), Tennis Sébastien Lareau (14 terrains extérieurs), Tennis Canada (volet compétitif)

Infrastructures et lieux mentionnés :

Parmi les réponses des 386 répondants à l'enquête d'opinion utilisant des infrastructures sportives en dehors de Saint-Bruno-de-Montarville, c'est la mention de « piscine » qui est la plus récurrente avec 120 mentions (31 % des mentions), suit la mention de terrain de sport (67 mentions), notamment de soccer. Les arénas sont également mentionnés 62 fois.

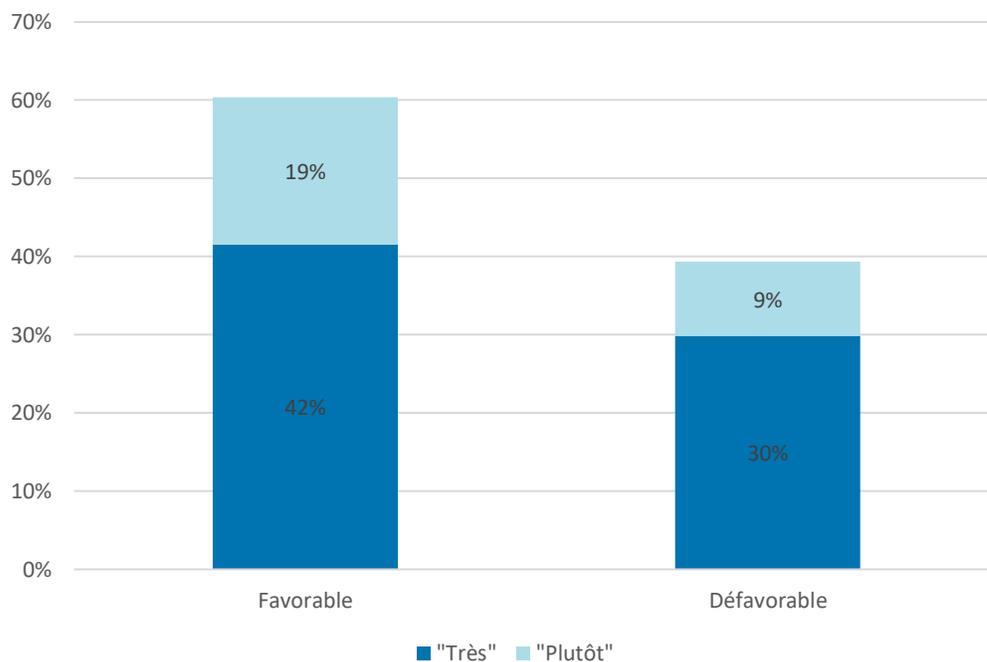
Les villes où se trouvent ces infrastructures qui sont les plus mentionnées sont Varennes (42 mentions), Sainte-Julie (37 mentions), Boucherville (32 mentions), Longueuil (20 mentions).

2. Localisation

Une majorité de répondants en faveur de la localisation proposée

Le soutien au projet de complexe multisport est majoritaire au sein des répondants et atteint 61 % (42 % sont « Très favorables » et 19 % sont « Plutôt favorables »). Les répondants et participants à l'enquête d'opinion mentionnent notamment l'importance de cette localisation pour l'accessibilité à pieds et à vélo et pour la revitalisation du centre-ville.

Figure 4 : Appui à un complexe multisport dans le parc Rabastalière (n=307)



Parmi les 39 % des répondants opposés au projet, une proportion importante de ceux-ci exprime être « Très défavorable », soit 30 % des 307 répondants, 9 % des répondants étant « Plutôt défavorables ». Les motifs les plus récurrents des répondants et des participants aux séances publiques en défaveur du projet sont la nécessité de relocaliser le terrain de balle molle et, parmi les participants aux séances de consultation, le manque d'espace dans le parc Rabastalière.

Parmi les 221 commentaires qui ont été émis dans le cadre du questionnaire, 28 étaient en faveur d'un nouveau complexe dans le parc Marie-Victorin. Une vingtaine d'autres commentaires étaient en faveur d'un nouveau complexe sportif, mais ailleurs qu'au parc Rabastalière, sans que soit précisé une localisation alternative. Lors du café-citoyens du 10 mai, la localisation a été critiquée par des intervenants et a fait l'objet d'une dizaine de mentions sur les napperons individuels.

Motifs exprimés en défaveur d'un nouveau complexe sportif dans le parc Rabastalière

Parmi les motifs exprimés par les 159 répondants qui se sont exprimés en défaveur du nouveau complexe et en défaveur du nouveau complexe dans le Parc Rabastalière, 68 % ont mentionné la nécessité de relocaliser le terrain actuel de balle molle du parc Rabastalière. 47 % ont mentionné le coût. Les autres motifs étaient :

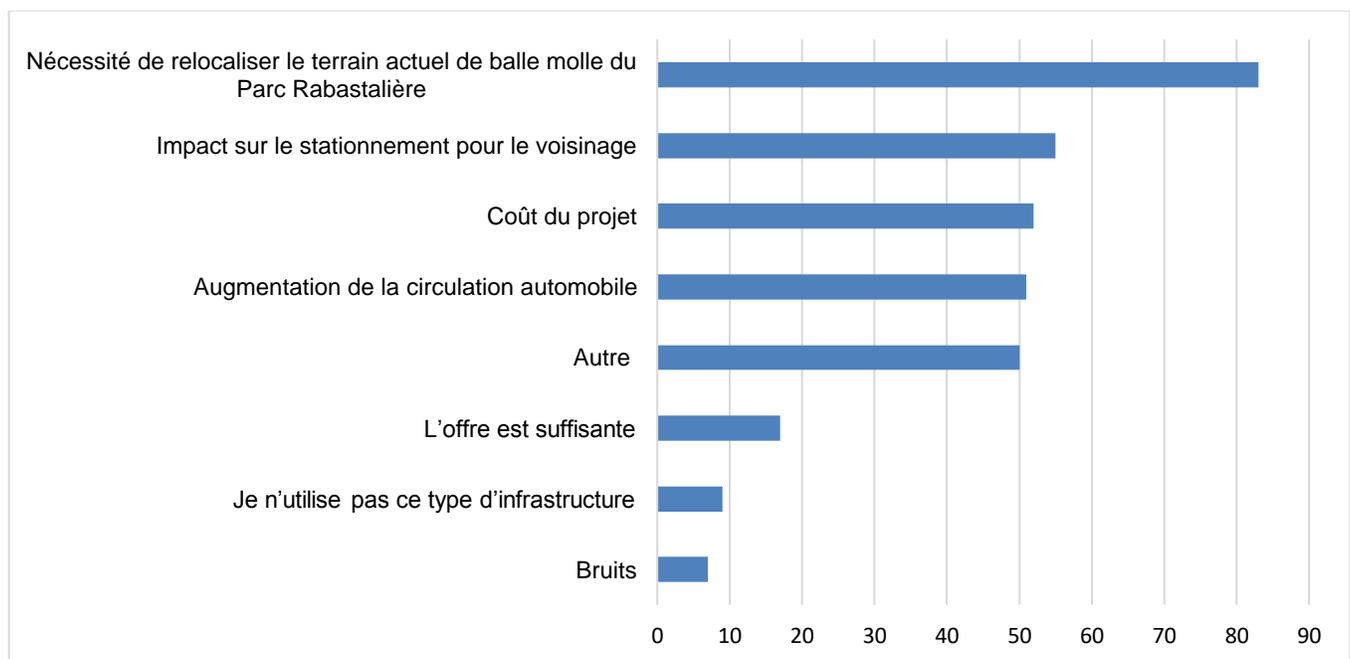
- l'espace restreint offert par le parc Rabastalière pour un complexe multisport et insuffisant pour un éventuel agrandissement;
- la difficulté de fournir suffisamment d'espaces de stationnement automobile;
- la hausse de la congestion dans le secteur.

Ces motifs ont également été exprimés à l'oral et à l'écrit lors de la séance de consultation du 10 mai auprès des citoyens.

40 % des personnes défavorables au projet ont coché la case « Autre » et parmi ceux-ci, 23 ont ajouté comme motif d'opposition la perte d'un espace vert au centre-ville qu'entraînerait la construction d'un nouveau complexe au parc Rabastalière.

Le graphique suivant présente le nombre de mentions pour chacun des motifs d'opposition au projet de complexe sportif dans le parc Rabastalière. La mention « Autre » regroupe 50 propositions dont la majorité reprend des motifs parmi ceux proposés dans le questionnaire, avec une exception notable : la disparition d'un espace vert est une proposition récurrente parmi celles soumises par les répondants opposés au projet, soit 20 mentions. 8 mentions concernent le coût du projet.

Figure 5 : Mentions des motifs d'opposition au projet de complexe sportif dans le parc Rabastalière (n=122)



Lors du café-citoyens, 3 des 8 groupes ont souhaité que la Ville de considère ou présente des alternatives quant à la localisation, afin de disposer de l'information suffisante pour discuter des options de localisation. Ces demandes se reflètent également dans les commentaires du questionnaire.

Parmi les commentaires des répondants et des participants, l'importance du parc Rabastalière pour la vie sociale et communautaire a été plusieurs fois mentionnée.

3. Recommandations et défis identifiés

Les différentes recommandations émises par les organismes et les citoyens

La séance de consultation avec les organismes a permis de faire émerger des recommandations afin de mieux répondre à l'ensemble des besoins exprimés.

Proposer des équipements modulables

Durant l'assemblée plénière, de nombreux intervenants ont mis de l'avant la pertinence d'offrir des infrastructures modulables afin de combiner au mieux les besoins similaires de différentes activités. Par exemple, une personne précise que plus de 24 organismes pourraient bénéficier d'une salle avec un plancher absorbant.

Un autre argument plaidant pour des équipements modulables est que ceux-ci permettent de s'adapter à l'évolution de la demande en sports et loisirs, notamment à la venue de nouvelles activités.

Créer des partenariats locaux

Les trois activités de consultation ont fait émerger la recommandation de favoriser les partenariats avec d'autres villes et d'autres organisations pour améliorer l'offre de services en sports et loisirs. Une meilleure collaboration avec la Commission scolaire est demandée notamment dans la perspective de rénover les espaces existants ou encore pour libérer des espaces pour la construction du complexe. Ces partenariats sont vus comme une opportunité de mutualiser et limiter les coûts.

Aménager des infrastructures selon les normes de l'accessibilité universelle

De nombreux participants ont émis le souhait de disposer d'équipements construits selon les normes de l'accessibilité universelle. Il est précisé de prévoir des débarcadères et des stationnements en quantité suffisante à proximité du nouveau centre pour personnes âgées. D'autres souhaitent que la construction d'une piscine se fasse en intégrant une rampe de mise à l'eau pour accommoder les personnes en fauteuil roulant.

Concevoir en complémentarité de l'offre régionale de sports et loisirs

Un nombre important de répondants et participants fréquente des installations en dehors du territoire de Saint-Bruno-de-Montarville. Des participants proposent de concevoir un complexe dont les équipements et les services seraient complémentaires à ceux disponibles dans les villes voisines. Saint-Basile-le-Grand et Carignan sont mentionnés comme des villes partenaires potentielles.

Proposer une programmation simultanée pour tous les groupes d'âge

Il apparaît régulièrement dans les résultats des cafés et du questionnaire que les participants souhaitent disposer d'une offre de services qui permette à des enfants et à leurs parents de pratiquer chacun des activités spécifiques durant les mêmes plages horaires.

Imaginer une programmation inclusive

Les répondants et les participants mentionnent l'importance de proposer des infrastructures qui s'adressent à chaque niveau de pratique, du débutant à la compétition et pour tous les âges. Ce souhait s'exprime également à travers la demande de disposer sur place de personnel d'encadrement. D'autre part, une demande récurrente, notamment de la part des organismes, vise à proposer des équipements et des installations permettant d'accueillir des compétitions d'envergure (gradins, services de restauration, etc.).

Autres recommandations :

- Disposer d'espaces de stationnement en quantité suffisante;
- Offrir des services à un prix intéressant;
- Disposer de locaux propres (équipements sportifs et connexes, tels que des vestiaires et des salles de réunions) et bien entretenus;
- Faciliter l'accès en transport actif et collectif;
- Éviter la congestion aux abords du complexe;
- Aménager un complexe multisport lumineux, avec beaucoup d'espaces vitrés pour un éclairage naturel;
- Intégrer des critères de conception écologiques tels que le prévoit par exemple la certification LEED.

4. Commentaires sur le processus de consultation

Les activités de consultation ont suscité la participation d'un nombre important de représentants d'organismes et de citoyens. Une très forte majorité de participants et de répondants ont participé à la consultation et contribué en détaillant leurs besoins, leurs préoccupations et leurs recommandations pour améliorer l'offre de services et d'infrastructures sportives et de loisirs à Saint-Bruno-de-Montarville. Certains se sont toutefois également prononcés sur le processus de consultation et l'information disponible.

Des citoyens ont déploré que la consultation portait trop sur l'évaluation des besoins et qu'elle ne prévoyait pas suffisamment de temps pour discuter de la localisation de l'éventuel complexe multisport. Ce souci a été exprimé vivement par différents citoyens lors du café-citoyens du 10 mai et dans les commentaires au questionnaire en ligne. De nombreux commentaires au questionnaire en ligne se sont concentrés sur ce point (85 commentaires au questionnaire en ligne) en proposant d'autres localisations possibles comme le parc Marie-Victorin ou l'Îlot Natrel.

Des participants et des répondants ont demandé de l'information et des clarifications par rapport au statut du projet, à savoir si des plans avaient été élaborés, s'ils étaient disponibles et comment les différents choix de localisation avaient été priorisés (selon quels critères), et si les résultats de la consultation allaient être tenus en compte (34 commentaires émis par les répondants à l'enquête d'opinion). Certaines contributions visaient à avoir des éléments plus concrets de planification du complexe pour se faire une opinion, alors que d'autres auraient souhaité être consultés davantage en amont du projet.

Des participants à la séance du 10 mai se sont vivement exprimés contre la délocalisation des terrains de baseball et de balle molle et contre le choix de la localisation pour le futur complexe. Quelques interventions ont suivi, exigeant de discuter plus longuement de la localisation du complexe et de questionner le maire, M. Martin Murray, et le conseiller, M. Martin Guevremont, sur le choix de la localisation du site. Suite à ces échanges, dont certains houleux, quelques participants ont quitté la séance de consultation.

Au-delà de la démarche de consultation publique, plusieurs recommandations ont été faites quant au processus d'élaboration d'un projet de complexe sportif. Il a été demandé à la Ville de :

- renseigner par une étude publique le taux actuel d'utilisation des infrastructures sportives et de loisirs sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville;
- présenter les différentes alternatives envisagées pour la localisation du complexe et en détailler les avantages et les inconvénients.

Annexe 1 – Stratégie de communication

La Ville a mis en place un plan de communication afin d'informer la population et de l'inciter à participer à la consultation publique : section dans le site web de la Ville, affichage dans les édifices municipaux, affichage sur les panneaux électroniques, publicités dans le journal local, communiqués de presse et relations médias, médias sociaux et infolettres.

Voici quelques statistiques d'achalandage :

Infolettre

Édition	Nombre de personnes qui ont ouvert l'infolettre (%)	Nombre de personnes uniques qui ont cliqué sur le lien (%)	Notes
4 mai 2018	951 (57.7 %)	70 (16 %)	2 ^e sujet le plus populaire de cette édition
18 mai 2018	840 (50.7 %)	96 (39 %)	Sujet le plus populaire de cette édition
18 mai 2018 — erratum	996 (60.1 %)	55 (37 %)	Sujet le plus populaire de cette édition

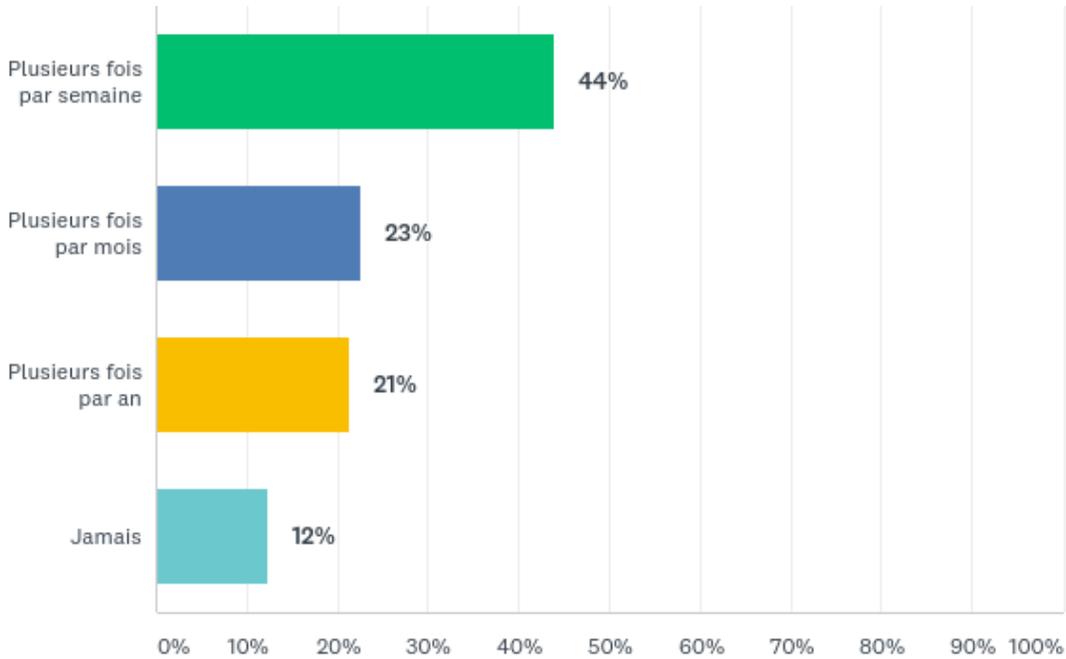
Facebook

- Publication annonçant la tenue du café-citoyens et de l'enquête d'opinion : 7 617 individus atteints, 652 clics sur la publication
- Publication annonçant l'enquête d'opinion avec lien vers celui-ci : 4 816 individus atteints, 1 282 clics sur la publication.

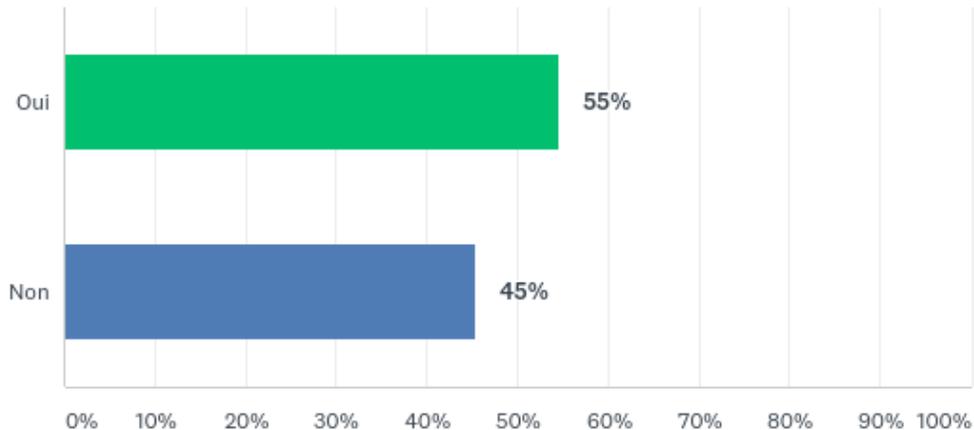
Annexe 2 – Résultats du questionnaire

Cette annexe présente l'ensemble des résultats au questionnaire.

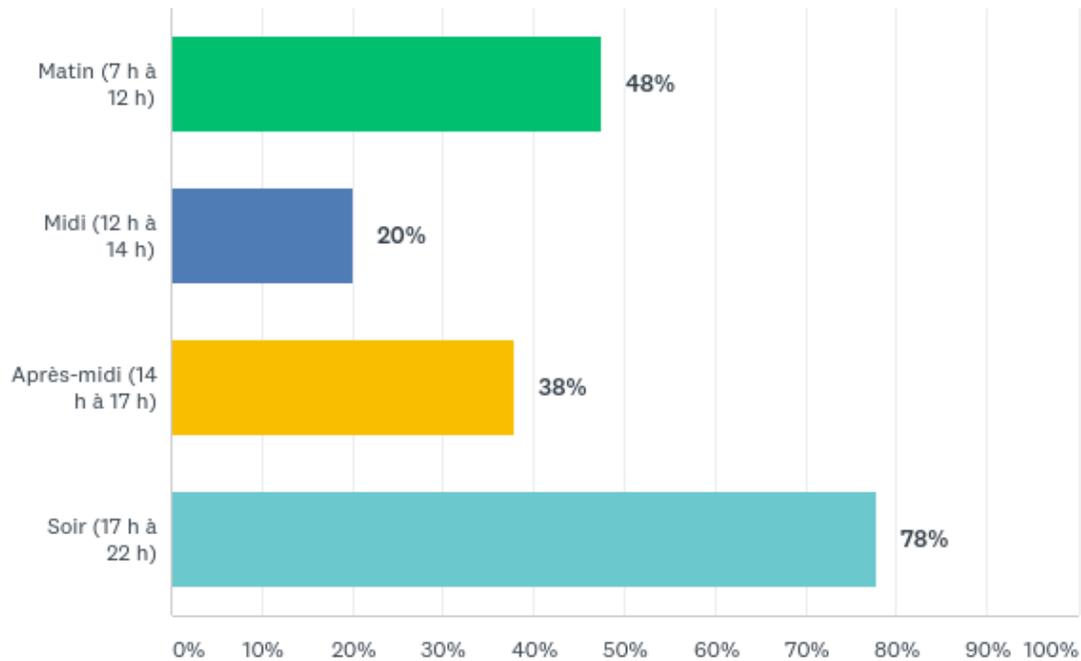
À quelle fréquence utilisez-vous les infrastructures suivantes sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville : Piscine, gymnase, salles multifonctionnelles, terrain sportif extérieur, aréna, etc. ? (Nombre total de répondants : 748)



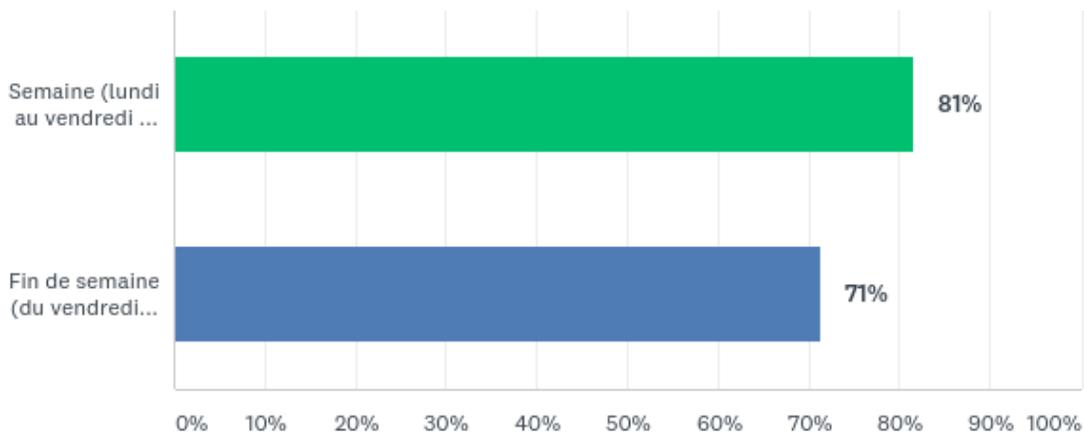
Fréquentez-vous des infrastructures sportives ailleurs qu'à Saint-Bruno-de-Montarville (Nombre total de répondants : 748)?



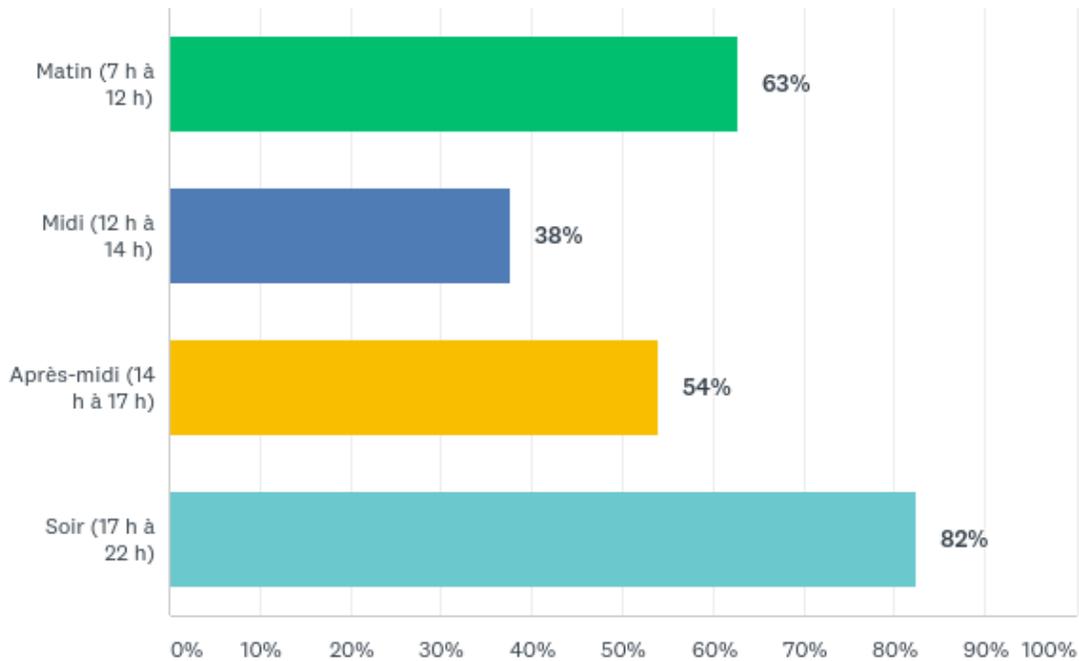
À quel(s) moment(s) de la journée fréquentez-vous ces installations sportives (à Saint-Bruno-de-Montarville ou ailleurs) (Nombre total de répondants : 660)?



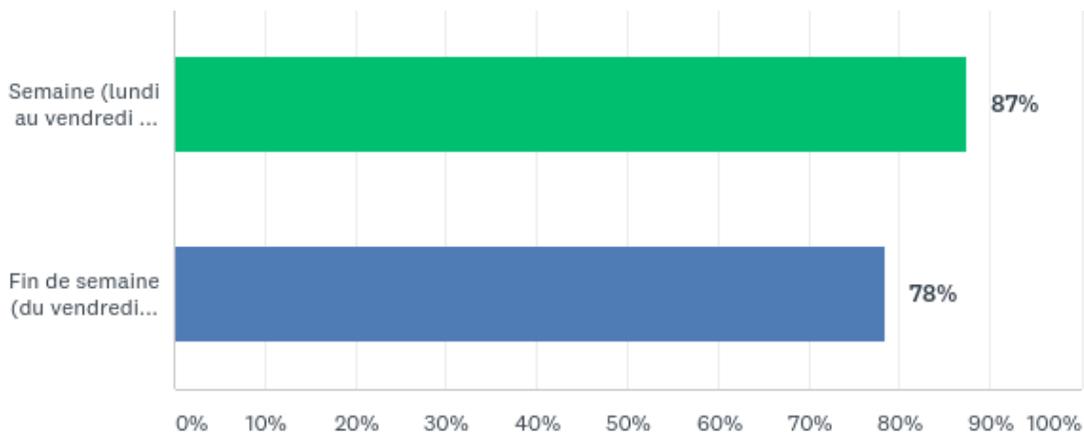
À quel(s) moment(s) de la semaine fréquentez-vous ces installations sportives (à Saint-Bruno-de-Montarville ou ailleurs) (Nombre total de répondants : 659)?



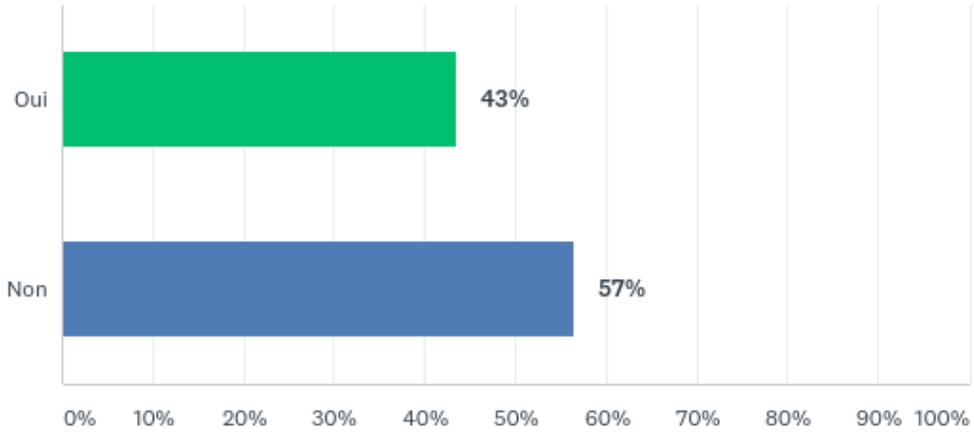
À quel moment de la journée aimeriez-vous avoir accès à ces installations sportives (à Saint-Bruno-de-Montarville ou ailleurs) (Nombre total de répondants : 657)?



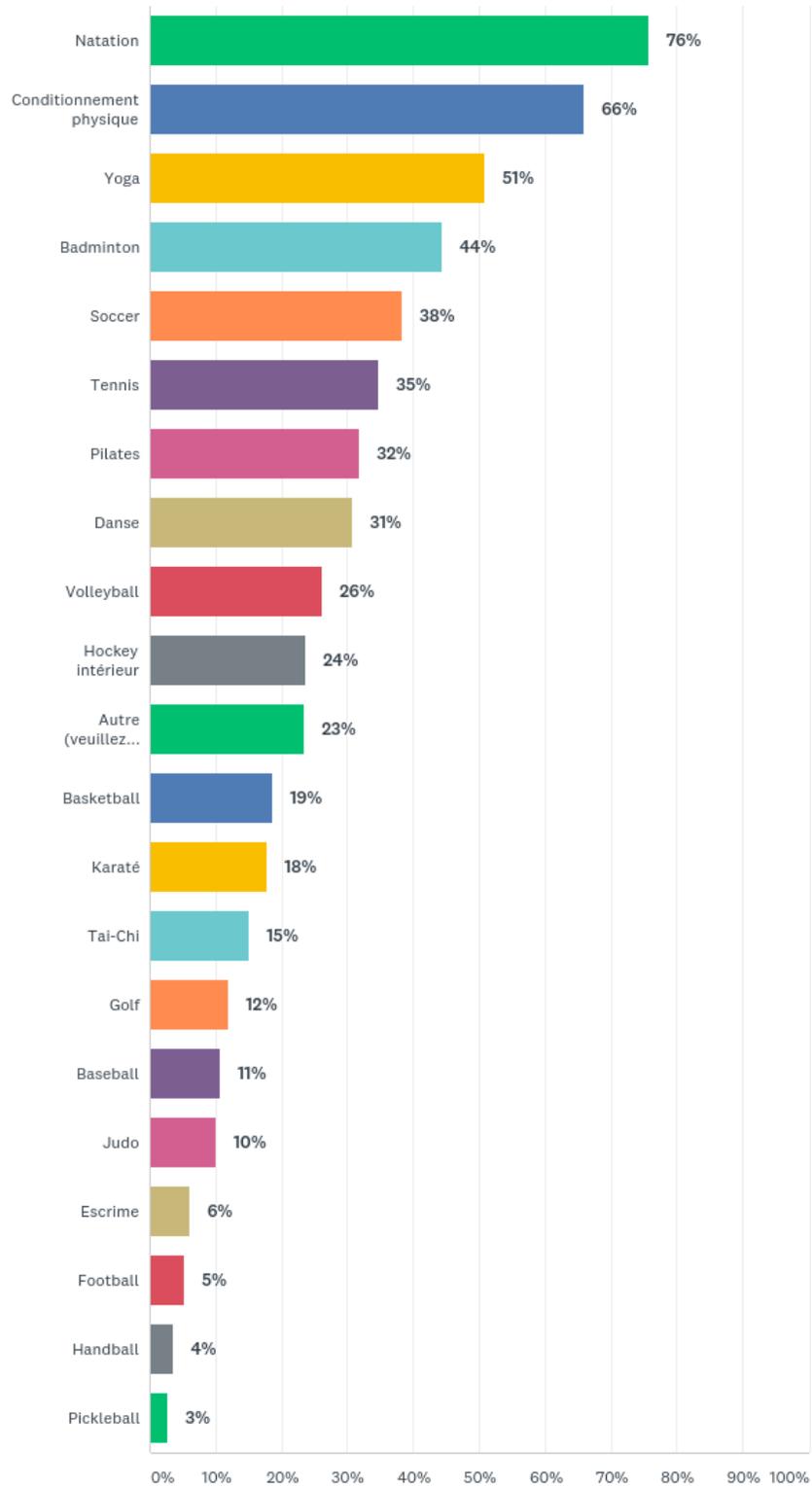
À quel(s) moment(s) de la semaine aimeriez-vous avoir accès à ces installations sportives (à Saint-Bruno-de-Montarville ou ailleurs) (Nombre total de répondants : 656)?



Êtes-vous membre d'un ou de plusieurs organismes sportifs (Nombre total de répondants : 674)?



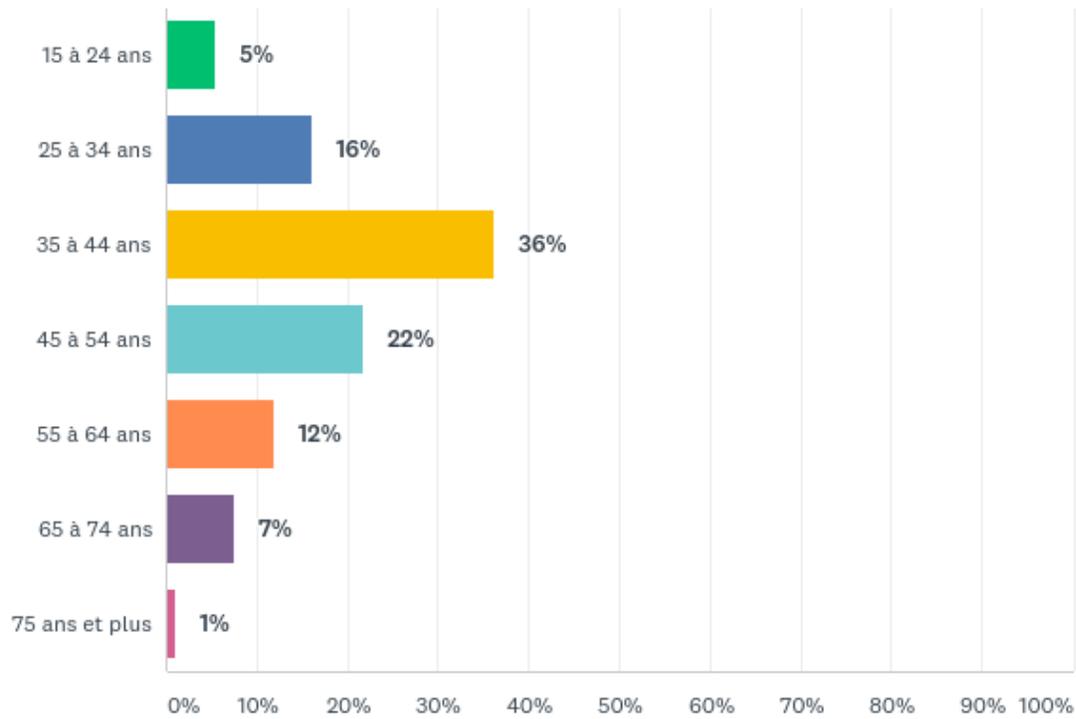
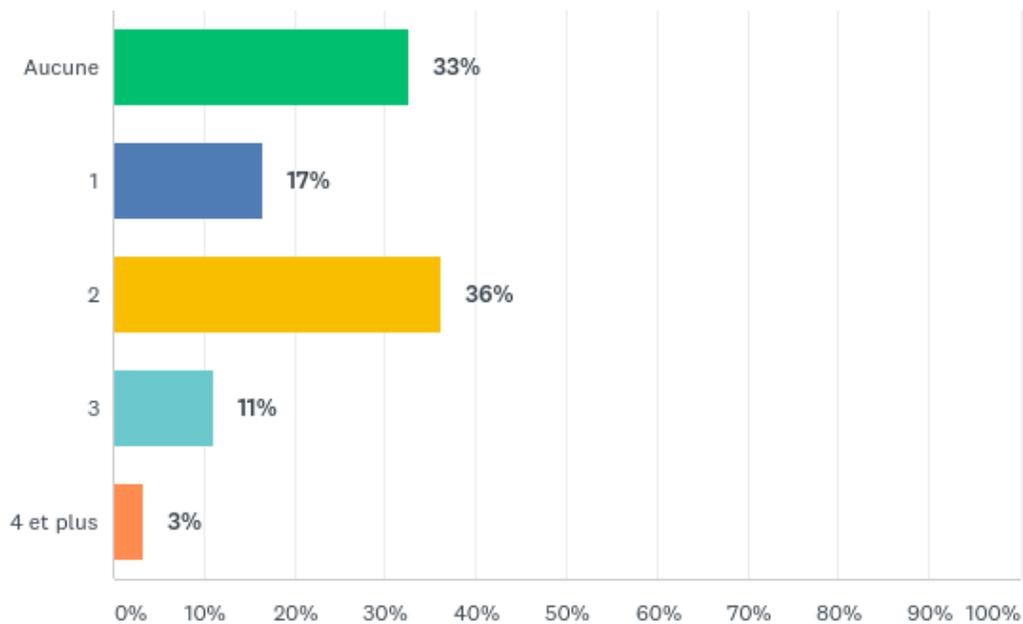
Quels sports ou quelles activités voudriez-vous pouvoir pratiquer au sein du complexe (Nombre total de répondants : 483)?



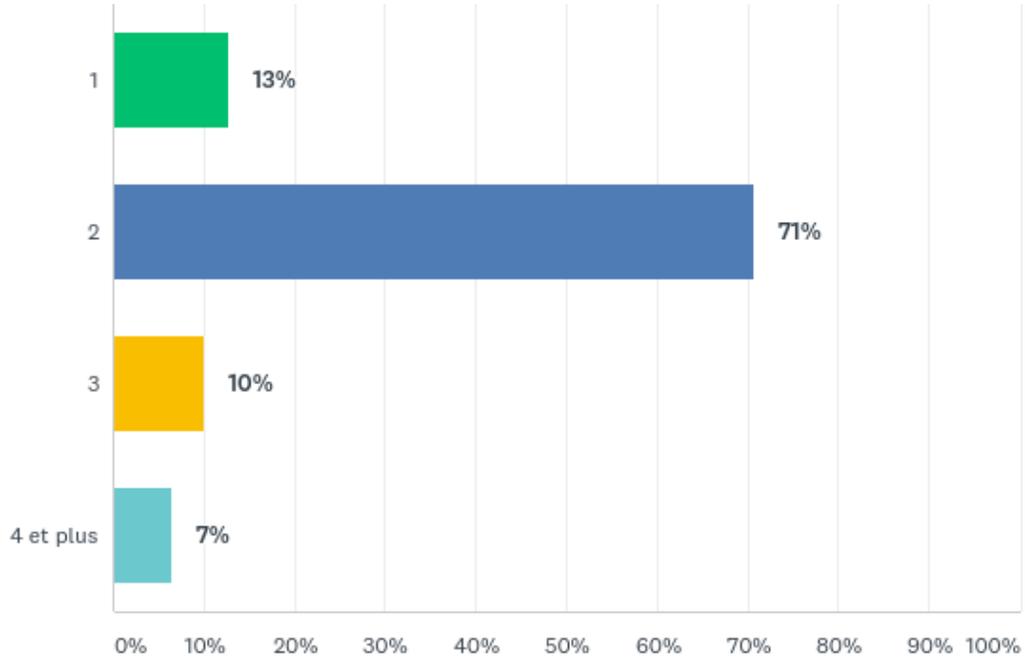
Sélectionnez jusqu'à trois raisons pour lesquelles vous êtes défavorable au projet (Nombre total de répondants : 162) :

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Nécessité de relocaliser le terrain actuel de balle molle du Parc Rabastalière	68%	110
Coût du projet	46%	75
Impact sur le stationnement pour le voisinage	41%	66
Autre (veuillez préciser)	41%	66
Augmentation de la circulation automobile	40%	65
L'offre est suffisante	15%	25
Je n'utilise pas ce type d'infrastructure	10%	16
Bruits	6%	9
Nombre total de participants : 162		

Ce sont les répondants qui se sont exprimés en défaveur du projet qui ont été invités à répondre à cette question.

Quel est votre âge (Nombre total de répondants : 627)?**Au total, combien de personnes de 18 ans et moins vivent sous votre toit (Nombre total de répondants : 627)?**

Au total, combien de personnes de 18 ans et plus vivent sous votre toit (Nombre total de répondants : 627)?



Annexe 3 – Liste des organismes invités au café-organismes

1. 1 st Mount Bruno Scout Group/Association Scouts Canada
2. 26e Groupe Scout de Saint-Bruno
3. Association Budokai Saint-Bruno
4. Association de baseball junior de Saint-Bruno
5. Association de basketball de Saint-Bruno (Cougars)
6. Association du baseball mineur de Saint-Bruno
7. Association régionale de Kin-ball Rive-Sud
8. Centre d'Escrime Excellence
9. Club de football de Saint-Bruno (Barons)
10. Club de nage synchronisée Aqua-Rythme Saint-Bruno
11. Club de natation Samak
12. Club de soccer FC Mont-Bruno
13. Club Gym Richelieu
14. Judo Mont-Bruno
15. Les Amis-Soleils de Saint-Bruno
16. Ligue amicale de balle molle
17. Ligue de balle molle de Saint-Bruno
18. Ligue de balle molle Légion 147
19. Ligue de balle molle Les Montarilloises
20. Ligue de balle molle Montarville
21. Ligue féminine de balle molle de Saint-Bruno
22. Virtuose Centre Acrobatique
23. Studio OnDanse
24. Quarante-zéro (Tennis)